

## **Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le mardi 28 mai 2024 à compter de 17 h 30 en visioconférence**

### PERSONNES PRÉSENTES :

On comptait 45 personnes à l'ouverture de l'assemblée. L'assemblée a réuni un total de 48 personnes dont la liste est archivée au dossier.

Pour débiter, la coordonnatrice – communication et marketing, Mme Gaëlle Mexmain, donne quelques informations aux participants sur le déroulement de l'assemblée générale extraordinaire virtuelle qui sera suivie de l'assemblée générale annuelle.

*Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire et mot de bienvenue de la présidente*

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Marie Josée Doray, présidente du conseil d'administration, se présente à l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle mentionne qu'en cas de problème de connexion, Mme Isabelle Bourque, vice-présidente du conseil d'administration, prendra le relais. Elle explique le mode de fonctionnement pour l'adoption des motions et indique que, tels que mentionné dans les règlements généraux, c'est la personne occupant la présidence du conseil d'administration qui préside l'assemblée générale. Elle nomme Mme Kathleen Goggin, secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

Mme Doray constate le quorum et ouvre l'assemblée.

*Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2024*

**Résolution :  
AGE-280524-101**

#### **1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2024**

Mme Marie Josée Doray informe l'assemblée qu'une modification à l'ordre du jour doit être apportée. Le point 4 devient Adoption des modifications aux règlements généraux et le point 5, Levée de l'assemblée. Elle en fait la lecture.

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire et mot de bienvenue de la présidente
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2024
  - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2023
2. Modifications aux règlements généraux de Centraide Laurentides
3. Période de questions
4. Adoption des modifications aux règlements généraux
5. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par M. François Savoie, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire tel que présenté.

**ADOPTÉ**

---

*Adoption du procès-verbal  
de l'assemblée générale  
extraordinaire du 23 mai  
2023*

**Résolution :**  
**AGE-280524-102**

## **1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2023**

Sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par M. Pierre Beaudet, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2023, tel que transmis.

**ADOPTÉ**

---

*Suivis au CA du 30 avril*

## **2. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE CENTRAIDE LAURENTIDES**

Mme Marie Josée Doray mentionne que le document de présentation des modifications aux règlements généraux a été transmis avec la convocation. Lors de la réunion du 26 mars 2024, le conseil d'administration a adopté une résolution à cet effet. Celle-ci doit être approuvée par les 2/3 des membres votants.

Mme Dominique Deschênes-Lambert, directrice générale, résume les changements apportés aux règlements généraux à l'aide d'une présentation visuelle.

*Période de questions*

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Mme Marie Josée Doray invite les membres à intervenir s'ils ont des questions à propos des modifications apportées. Aucune question n'est posée par l'assemblée.

*Adoption des  
modifications aux  
règlements généraux*

**Résolution :**  
**AGE-280524-103**

## **4. ADOPTION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par M. François Savoie, il est résolu à l'unanimité d'adopter les modifications aux règlements généraux telles que présentées.

**ADOPTÉ**

---

*Levée de l'assemblée*

**Résolution :**  
**AGE-280524-104**

## **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Claire Léveillée, appuyée par Mme Geneviève Langlois, il est résolu à l'unanimité de clore la séance.

Advenant 18 h 04, la séance est levée.

**ADOPTÉ**

---

---

Marie Josée Doray  
Présidente

---

Benoît Auclair  
Secrétaire